

LE BILAN DE COMPÉTENCES « NOUVEL ÉLAN » PERMET DE

- > Faire le point sur la carrière, les acquis, les intérêts, les motivations les compétences, le potentiel, les valeurs, la personnalité...
- > Envisager toutes les évolutions de carrière possibles : transition professionnelle, promotion, réorientation partielle ou totale
- > Opérer un choix entre plusieurs projets professionnels. Valider un projet professionnel précis associé ou non à un projet de formation
- > Se repositionner sur le plan professionnel, trouver une nouvelle dynamique
- > Accompagner l'évolution et les changements de poste de travail. Anticiper un reclassement interne ou externe
- > Intégrer une problématique de santé, un événement indésirable dans la continuité de carrière
- > Créer ou reprendre une entreprise
- > Être assisté dans la concrétisation et l'optimisation de son projet professionnel : parcours de formation, validation d'acquis, certification, stratégie et techniques de recherche d'emploi...

MODALITÉS PRATIQUES / ACCESSIBILITÉ

- > Totalement confidentiel. Seul le bénéficiaire est destinataire des résultats. En aucun cas l'employeur ne peut y avoir accès
- > Sur le temps de travail (avec maintien de la rémunération) après accord de l'employeur ou en dehors
- > En entrée permanente, 10 jours ouvrés après signature de la convention selon un calendrier convenu en fonction des disponibilités du bénéficiaire. Une durée totale de 24h. 7 entretiens
- > Réalisation en 7 entretiens individuels dans notre centre, sur site, à distance
- > Aucun prérequis de niveau de formation. Seule la maîtrise des savoirs de base (lecture, écriture, expression orale) est demandée
- > Le bilan de compétences est accessible aux travailleurs handicapés : locaux aux normes, tests compatibles avec liseuse numérique
- > Un coût de **1 908 €**. Financement possible pour l'employeur. N'hésitez pas à nous contacter pour toute information sur les modalités de prise en charge.

47

Bénéficiaires
en 2020

94.4%

de satisfaction
globale dont 89 %
de très satisfaits

100%

de satisfaction
accompagnement
du consultant

100%

de
recommandation

0%

d'abandon

L'ISEFORM mobilise une équipe pluridisciplinaire

Psychologues du travail

Consultants « Carrière / Emploi »

Chargées de documentation /
Experts « Métier »

Chargés de développement

Entretien gratuit et sans engagement afin d'analyser vos attentes et vos besoins et de vous proposer un bilan de compétences personnalisé

Sur simple appel au **03 20 160 363** ou par mail

lvaroquier@iseformsante.fr

Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 18h30
et le samedi de 8h à 12h

À proximité de l'arrêt de bus Épi de soif et de la station de métro CHR B Calmette - Parking privé, 3 places handicapées proches de l'entrée

UNE PHASE PRÉLIMINAIRE

En entretien avec un psychologue du travail, cette phase permet d'individualiser la prestation

- > Analyser les besoins et les attentes du bénéficiaire :
 - préciser le contexte de réalisation du bilan
 - proposer un protocole de bilan de compétences adapté, l'expliquer, présenter les méthodes et techniques mises en œuvre et leur finalité
 - informer sur les modalités pratiques de déroulement du bilan de compétences
 - s'assurer que le protocole et les modalités pratiques conviennent au bénéficiaire

UNE PHASE D'INVESTIGATION

Un portfolio professionnel

- > Mener une réflexion sur son parcours professionnel, s'approprier les éléments principaux, les évolutions...
- > Exprimer son ressenti, procéder à une analyse de la valeur, de ses attraits...
- > Étudier les possibilités de validation des acquis, de certification
- > Dégager des pistes en continuité de carrière ou en repositionnement professionnel

Un ensemble de tests, d'épreuves corrigées et analysées en entretiens approfondis

- > Analyser :
 - la personnalité, les attitudes professionnelles et personnelles...
 - les motivations, les intérêts, les valeurs
 - les potentiels, les aptitudes, les savoirs généraux et professionnels
- > Échanger sur ces éléments, convenir des bases du projet
- > Identifier des pistes potentielles en réorientation partielle ou totale

Une première enquête « projets » :

- > Préciser les caractéristiques de chaque piste : domaine et type d'activité, métier, modalités d'exercice et perspectives d'évolution
- > Employeurs potentiels, marché de l'emploi, critères de recrutement, formation(s) requise(s)
- > Affiner la représentation de chacune des pistes potentielles
- > Faciliter le choix par une analyse guidée : dégager les avantages et limites de chaque projet et les comparer

Une seconde enquête « projet » approfondie : décision / validation

- > Se rapprocher de professionnels en exercice afin d'affiner et opérationnaliser la représentation du métier : missions, activités, compétences...
- > Préciser les étapes du parcours du projet
- > Aider le bénéficiaire à argumenter son choix
- > Initier une démarche réseau pour faciliter la mise en œuvre du projet

UNE PHASE DE CONCLUSION

Co-rédiger le document de synthèse du bilan de compétences

- > Résumer l'intégralité des résultats significatifs des différentes étapes du bilan :
 - les déterminants du projet
 - les atouts personnels et professionnels du bénéficiaire
 - le parcours de réalisation du projet : les étapes, les moyens mobilisables : validation d'acquis, formation(s), stratégie de recherche d'emploi...

LE SUIVI DU BILAN

Le bénéficiaire est convié 6 mois après la fin de son bilan de compétences à un entretien de suivi. Il peut à tout moment solliciter le consultant, la chargée de documentation, le psychologue pour toute aide dont il aurait besoin.



ISEFORM SANTÉ / Espace Carrière - 351 rue Ambroise Paré - 59120 LOOS
Bâtiment Cyr Voisin, entrée « Accompagnement professionnel »
Tél. 03 20 16 03 60 - www.iseformsante.fr - contact@iseformsante.fr